



2024

du 6 au 8 février

SÉCURISER LE RECOURS AUX FORMATEURS : CONTRAT DE TRAVAIL, SOUS-TRAITANCE, PORTAGE SALARIAL...

Public

Tout professionnel du secteur de la formation concerné par la gestion d'un organisme de formation

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle : acteurs et mesures »

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité

Quel statut choisir pour recruter un formateur ? Le formateur occasionnel est-il nécessairement un salarié ? Quels sont les risques du recours à la sous-traitance ou au formateur indépendant ? C'est à l'ensemble de ces questions que se propose de répondre cette formation. Sera abordé l'ensemble des modalités contractuelles avec leurs points de vigilance et des exemples de clauses. Une formation indispensable pour gérer sa politique de recrutement des formateurs et enseignants tout en prévenant le contentieux.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Identifier les différents cas de recours possibles à un formateur
- > Choisir le contrat adapté
- > Mesurer les risques de requalification et adopter les bonnes pratiques pour prévenir les contentieux

PROGRAMME

IDENTIFIER LES CONDITIONS REQUISES POUR EXERCER LE MÉTIER DE FORMATEUR

- Justification de l'adéquation des titres et qualités du formateur avec le domaine concerné.
- Vérification des règles d'incompatibilité (condamnation pénale, cumul emploi salarié & activité).
- Information des apprenants sur les qualités et titres du formateur.
- Contrôle administratif et financier en dehors de la qualité pédagogique et sanctions possibles.
- Contrôle pédagogique en matière d'apprentissage pour les diplômés de l'État.
- Points de vigilances concernant le formateur dans le référentiel « Qualiopi ».

SÉCURISER LE RECOURS A UN FORMATEUR INTERNE

- Conditions de recours au contrat à durée indéterminée intermittent – CDII.
- Cas de recours au CDD ou au CDD d'usage.
- Champ d'application de la convention collective nationale des organismes de formation du 10 juin 1988.

- Clarification des notions de « formateur occasionnel », de « chargé d'enseignement vacataire (CEV) », d'« enseignant ou intervenant vacataire », de « vacataire du réseau consulaire », de « formateur bénévole ».

SÉCURISER LE RECOURS A UN FORMATEUR EXTERNE

- Définition européenne et française de la sous-traitance.
- Règles juridiques régissant la « sous-traitance » des actions de formation notamment avec des auto-entrepreneurs et intervenants dits « indépendants ».
- Bonnes pratiques à observer pour éviter tout redressement en cas de contrôle (Urssaf ou Dreets) ou de condamnation en cas de contentieux avec le formateur.
- Risque de requalification de la relation de travail : exemple de jurisprudence.
- Enjeux de la sous-traitance en matière de déclaration d'activité, TVA, comptabilité, BPF, Qualiopi...
- Alternatives à la sous-traitance : mise à disposition de personnel, portage salarial...



SESSION DE FORMATION EN DISTANCIEL

SÉCURISER LE RECOURS AUX FORMATEURS : CONTRAT DE TRAVAIL, SOUS-TRAITANCE, PORTAGE SALARIAL

 14 heures sur 3 jours
 1 565 € HT (TVA 20 %) 1 878 € TTC
 De 3 à 9 personnes maximum

MODULE 1

Objectifs pédagogiques

- > Clarifier les notions attachées à la fonction de formateur
- > Identifier les conditions requises pour exercer la fonction de formateur

NOTION DE FORMATEUR

EN AMONT	JOUR 1		4H30
 1h	 3h15	 0h15	
9H-12H30			

MODULE 2

Objectifs pédagogiques

- > Différencier les différents types de contrat de travail : CDII, CDD d'usage...
- > Connaître le statut du formateur salarié

FORMATEUR INTERNE

JOUR 1	JOUR 2		4H45
 1h15	 3h15	 0h15	
Après-midi	9H-12H30		

MODULE 3

Objectifs pédagogiques

- > Sécuriser le recours à la sous traitance et prévenir les cas de requalification
- > Connaître les alternatives à la sous traitance : portage et mise à disposition à titre gratuit

FORMATEUR EXTERNE

JOUR 2	JOUR 3		4H45
 1h15	 3h15	 0h15	
Après-midi	9H-12H30		



Contact commercial :
 contact.formation@centre-inffo.fr
 Tél. : 01 55 93 91 83 - www.centre-inffo.fr

 Classe virtuelle

 Travaux individuels ou en sous-groupes (asynchrone)
 Prévoir dans votre emploi du temps, un créneau entre les classes virtuelles pour réaliser les travaux qui seront demandés.
 Ils font partie intégrante de votre parcours d'apprentissage.

 Évaluation

